

Le 28 avril 2017

CONVOCAATION

par voie électronique

Ordonnance N° 2055-1516 du 8 décembre 2005 relative aux échanges électroniques entre les usagers et les autorités administratives (JORF, 9 décembre 2005, P. 18986)

du Conseil Municipal en séance ordinaire à la Mairie, le

VENDREDI 5 MAI 2017 à 20H30

ORDRE DU JOUR.

- Analyse des offres et choix des entreprises pour le Marché Réhabilitation de la mairie
- Analyse des offres et choix de l'entreprise du Marché Église - Travaux intérieurs
- SAFER : Signature de la convention de mise à disposition d'immeubles ruraux
- Création de poste pour un agent de l'agence postale et Mise à jour du tableau des effectifs

- **Questions diverses**
 - Point sur la manifestation du 28 avril : Zaya Younan fait citoyen d'honneur
 - Information sur le marché du monde à Verruyes
 - Point organisation Fête de l'été
 - Tour de table
 - ...

Je vous remercie de votre présence et vous prie d'agréer l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,
Alain CLAIRAND



**COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL
DU VENDREDI 5 MAI 2017**

Présents :

Mmes et Mrs CLAIRAND A, MORISSET JM, FRADIN J, LARGEAU C, GIRARD M, GRANIER M, CHAMARD M, QUINTARD C, GUERY Ch, PIOT A, GADREAU A, OUVRARD A.

Absents excusés : CAQUINEAU Hélène pouvoir à Annie GADREAU
GUITTON Sylvie pouvoir à Jacques FRADIN
GUITTON Claude

Secrétaire de séance : Mme Murielle GIRARD

Préambule :

Approbation du PV de la précédente réunion du conseil municipal : Vote pour à l'unanimité, après correction du montant du remboursement anticipé de l'emprunt. A corriger
Laisser l'appellation « 8 à huit » quitte à mettre entre parenthèse (Carrefour express)

ORDRE DU JOUR.

Analyse des offres et choix des entreprises pour le marché réhabilitation de la mairie :

Toutes les entreprises avaient transmis leurs offres pour le 30 mars après-midi.

Monsieur le Maire informe les élus que la commission d'appel d'offre s'est réunie le 30 mars 2017 pour l'ouverture des plis.

Monsieur Luc COGNY architecte a étudié toutes les propositions des entreprises ayant répondu. Il a remis son rapport d'analyse des offres le 18 avril 2017.

Les résultats de cette analyse sont ensuite présentés par Monsieur Jean-Marie Morisset

Il y avait 13 lots. Pour chaque lot plusieurs entreprises ont fait leurs offres. Il a été donné une note globale pondérée : 40% de la note sur le prix et 60% de la note pour la technique (avec des sous-critères). Il est constaté des écarts non négligeables entre les différentes entreprises.

Le choix des entreprises retenues par l'analyse est le suivant :

LOTS	NATURE DES LOTS	ENTREPRISES	OFFRE DE BASE HT	OPTION 3	OPTION 4	TOTAL GLOBAL HT
1	Terrassement Maçonnerie réseaux Ravalement	CLOCHARD 2 rue de la Thibaudière 79300 TERVES	120 054.92 €			120 054.92 €



LOTS	NATURE DES LOTS	ENTREPRISES	OFFRE DE BASE HT	OPTION 3	OPTION 4	TOTAL GLOBAL HT
3	Vêture Zinguerie Zinc	OUEST COUVERTURE 199 bd de Poitiers BP 30125 79303 BRESSUIRE Cedex 03	26 989.75 €			26 989.75 €
4	Etanchéité	ETANCHEITE SUD OUEST ZE La Braconne 111 rte du Bois Grellet 16600 MORNAC	17 347.30 €			17 347.30 €
5	Menuiserie extérieurs Bois et Alu Fermeture	BODY MENUISERIE SARL ZA du Chemin Blanc 79250 NUEIL LES AUBIERS	60 872.20 €			60 872.20 €
6	Menuiserie intérieur bois	BODIN PHILIPPE 39 rue Henri Dunant CS 20045 79202 PARTHENAY	44 875.48 €			44 875.48 €
7	Cloisons sèches Plafonds Isolation Thermique	MOTARD SARL 32 rue de bel Air 79310 VERRUYES	37 500.00 €			37 500.00 €
8	Carrelage Chappe Faïence	MOTARD SARL 32 rue de bel Air 79310 VERRUYES	20 000.00 €			20 000.00 €
9	Peinture Sol PVC et Résine	BUTET TONY 25 rte de St Maixent 79200 POMPAIRE	24 691.64 €			24 691.64 €
10	Plomberie sanitaire	GUYONNAUD/ AUDEBRAND 27 rue Aristide Briand BP 097 79203 PARTHENAY	7 283.79 €			7 283.79 €
11	Chauffage Ventilation	GUYONNAUD/ AUDEBRAND 27 rue Aristide Briand BP 097 79203 PARTHENAY	8 728.38 €			48 728.38 €
12	Electricité	GATINELEC 29 rue Michelet BP 60076 79200 PARTHENAY	42 850.00 €	3 220.00 €	3 175.00 €	49 245.00 €
14	Serrurerie Métallerie	GUYONNET CONSTRUCTIONS METALLIQUES ZI St Médard BP 215 85204 FONTENAY LE COMTE Cedex	22 500.00 €			22 500.00 €
15	Désamiantage	MPH AIRVAUDAISE 2 Bât 3 Faubourg des Cyprès 79600 AIRVAULT	13 805.00 €			13 805.00 €



Les lots 2 et 13 ne sont pas présentés ici : Ils ont été attribués après délibération en octobre 2016 et les travaux ont déjà été faits.

Le montant total des 15 lots (les 13 présentés et les 2 lots déjà réalisés) constitue une offre inférieure de près de 5% de l'estimation globale des travaux. Il peut y avoir des imprévus mais il est rare que ces imprévus dépassent 5% des dépenses.

Récapitulatif dépenses - recettes :

dépenses totales 761 075,31€ dont 65,85% financés par des subventions, soit un reste de 34,15% à la charge de la commune. Soit 259 878,63€.

Le début des travaux devrait se faire fin juin 2017 pour se terminer fin juin 2018. Mais à partir du mois de janvier, la réorganisation des bâtiments anciens de la mairie devrait être opérationnelle.

M. Le maire remercie Jean-Marie Morisset pour sa présentation.

A l'unanimité, le conseil municipal:

- Valide l'attribution des 13 lots comme présentés ci-dessus.
- Autorise Monsieur le Maire à signer le marché avec les entreprises et toutes pièces s'y rapportant
- Précise que les crédits sont inscrits au BP 2017 Programme 180 Réhabilitation mairie-salle socio-bibliothèque-école de musique article 21318

Analyse des offres et choix de l'entreprise pour le marché restauration de l'église :

Monsieur le Maire informe les élus que la commission d'appel d'offre s'est réunie le 18 avril 2017 pour l'ouverture des plis.

L'entreprise BATEL a étudié toutes les propositions des entreprises ayant répondu et a remis son rapport d'analyse des offres le 26 avril 2017.

Le choix de l'entreprise retenue suite à l'analyse est la suivante :

FRADIN BRETTON de BRESSUIRE pour un montant HT de 65 122,00 €
(A cette somme s'ajoutent les coûts de la maîtrise d'œuvres Architecte de Mme Jaunet).

A l'unanimité, le conseil municipal:

- Valide l'attribution de ce lot électricité Chauffage à l'entreprise FRADIN BRETTON de Bressuire
- Autorise Monsieur le Maire à signer le marché avec l'entreprise et toutes pièces s'y rapportant
- Précise que les crédits sont inscrits au BP 2017 Programme 178 Restauration église article 2313



SAFER : Signature de la convention de mise à disposition d'immeubles ruraux :

Monsieur le maire informe que la SAFER souhaite utiliser les terres dites « du Grand Niorteau », qui constituent pour 3ha 56a 46ca les parcelles suivantes :

AH 0180 pour 2ha 62a 19ca,

AH 0112 pour 47a 13ca,

AH 0112 pour 47a 14ca,

afin d'aménagement parcellaire ou de mise en valeur agricole, conformément aux missions fixées par les articles L141.1 à L 141.8 du code rural et de la pêche maritime.

Ces terres se trouvent dans le vallon de Niorteau, il s'agit d'un délaissé du département, en faveur de notre commune, suite à la réalisation de la déviation.

La Commune doit donner son agrément préalable aux travaux d'amélioration et la SAFER sera tenue d'indemniser ces travaux que dans la limite de ce qui est prévue dans la convention.

Une redevance annuelle de 178.00 € sera versée par la SAFER à la commune de Mazières en Gâtine.

La convention est consentie et acceptée pour une durée de 6 campagnes. La convention commencera le 1/10/2017 pour se terminer le 30/09/2023.

A l'unanimité, le conseil municipal:

Autorise Monsieur le Maire à signer la convention

Création de poste pour un agent de l'agence postale et mise à jour du tableau des effectifs :

M. le Maire rappelle que pour l'agence postale nous avons pris une personne en contrat pour une durée de un an.

Ce contrat arrive à échéance fin juin et nous devons envisager une solution plus durable pour tenir ce poste. Cet agent donnant satisfaction à son poste, M. le Maire propose de la « stagiairiser » et de l'embaucher définitivement.

Pour cela nous devons faire une création de poste « Adjoint administratif Agent postal catégorie C 18h semaine », et mettre à jour notre tableau des effectifs.

A l'unanimité, le conseil municipal:

Autorise Monsieur le Maire à mettre en place la procédure de stagiairisation

Questions diverses :

- Point sur la manifestation du 28 avril : Zaya Younan fait citoyen d'honneur

La cérémonie était très sympathique. M. Younan a été fait citoyen d'honneur ; une médaille lui a été remise.



- Dimanche prochain : élection. A. Clairand fait un point :
Il va falloir faire preuve de vigilance lors de l'ouverture des enveloppes.
Le bureau doit être constitué dès l'ouverture du bureau et non à la fermeture.
Si une personne arrive pour contrôler il faudra appeler le Maire Alain Clairand pour éviter de perturber le bon déroulement du vote.
- Information sur le marché du monde à Verruyes
Il aura lieu les 12-13-14 mai.
- Le 28 mai au golf : coupe de la commune de Mazières. La remise des prix a lieu à 16h.
Chacun est invité à la remise des prix.
- Point organisation Fête de l'été
Alain Ouvrard précise qu'une réunion de préparation a eu lieu le 4 mai. Une partie du bourg sera fermée. Il faut néanmoins laisser un passage pour les commerces. Les associations Foot et Hand feront les grillades. En animation, il y aura les pompiers, Modern'jazz, les starters. En expo il y aura l'aquariophilie, Togo et Pologne. L'école de musique sera présente. Il y a une structure gonflable, des tours de poney par la Galipote. Le dîner sera préparé par Nature Gâtine.
Les stands de Mazières Saint-Lin et Saint-Georges ont été réservés.
Les stands seront montés et démontés par des bénévoles qui se sont déjà inscrits. Les affiches seront faites par S. Dominguez.
Des tee-shirts sont prévus pour ceux qui le souhaitent.
- Samedi 13 mai de 10h à midi séance de dédicace d'un auteur local, Monsieur PINTAUD Francis à la bibliothèque. Alain Clairand profite de ce point pour proposer l'achat d'une toile exposée par N. Labasse ; il s'agit d'un tableau avec des crayons de couleurs pour un montant de 200€.
- L'inauguration de la bibliothèque, de l'école de musique et de la distribution alimentaire aura lieu le 09 septembre 2017.

Fin de la séance à : 21h45.

